

ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES

(Association sans but lucratif régie par la loi de 1901)

231 rue Saint-Honoré 75001 PARIS. Tél. 06 63 34 87 20

(Président Eric Hintermann, Vice-Président Max Popiacki, Secrétaire Général Eric Blaisse, Trésorier Pierre Jeanneney)

www.associationturfistes.fr et eric.hintermann@wanadoo.fr

Lettre aux adhérents N°43

Le 27 février 2015

SOMMAIRE

Éditorial p. 1

Les principaux succès de l'ANT p. 6

Hommage à Pierre Jeanneney p. 7

Entretien avec M. Hürstel p. 8

Entretien avec M. Bélinguier p. 11

Une journée à Epsom p. 14

Chronique de la régularité des courses p. 16

Chronique des hippodromes p. 21

Les lauriers de l'ANT p. 23

Les cartons rouges de l'ANT p. 23

L'ANT à travers la presse p. 25

Les brèves épiques de Lulu p. 29

ÉDITORIAL

Le Président

Paris, Le 12 février 2015

ECHEC DU PMU : IL FAUT RELANCER LE PARI HIPPIQUE.

Les chiffres sont clairs. Les sommes jouées sur les courses de chevaux au PMU ont baissé de 5% en 2014 par rapport à 2013. Se montant à 9.158,6 millions, elles sont inférieures à ce qu'elles étaient en 2008 ! Le PMU représente 81,5% des mises. Pour la totalité des preneurs légaux de paris, la chute a été, selon l'ARJEL, de 7%. Elle est donc générale.

Dans le même temps le chiffre d'affaires de La Française des Jeux a augmenté en 2014 de 5,2% pour atteindre 13 milliards d'euros.

Il y a donc bien un problème spécifique qui se pose pour les paris hippiques, ce que nous n'avons cessé de répéter depuis plusieurs années.

Plutôt que d'en rechercher les raisons et dialoguer avec l'association représentative des turfistes de la façon la plus constructive, Philippe Germond, le président du PMU soutenu par les sociétés de courses, a tenté de masquer le déclin des paris hippiques. Comment ? En multipliant le nombre de jeux et de courses.

Cette politique de la fuite en avant a pu dissimuler le problème pendant quelque temps. Nous n'en étions pas dupes.

La seule finalité de la politique du PMU a été la course au chiffre d'affaires. Cette politique à courte vue était liée au plan de carrière de son président. C'est la culture de l'immédiat, au détriment des investissements d'avenir, qui caractérise nos systèmes économiques et notre époque, avec les résultats que l'on sait.

Tant pis pour l'avenir des courses et des paris hippiques. Trop de courses et trop de jeux ont eu pour résultat inévitable de diminuer les gains espérés par les parieurs sur leurs mises. Le PMU n'en avait cure. Car les rapports insignifiants font son bonheur. En effet les petites sommes gagnées sont aussitôt rejouées. Elles contribuent ainsi au chiffre d'affaires. C'est la doctrine du « recyclage ». Ce système a atteint ses limites à partir du moment où des turfistes lassés ont abandonné la partie et où d'autres ont réduit leurs jeux.

Le PMU a donc perdu son match avec la Française des Jeux. Son président s'est recasé ailleurs dans d'excellentes conditions. Cela bien sûr avant l'annonce du bilan de 2014.

TROP DE COURSES NUISENT AUX COURSES

La politique menée a porté atteinte, au-delà du PMU, à l'image des courses. Leur trop plein, trente à quarante par jour, amène une baisse inévitable de la qualité. De nombreuses épreuves hippiques de petite valeur, mettant aux prises des chevaux inconnus, ressemblent à s'y méprendre à des jeux de numéros. Des entraîneurs ne s'en servent pas pour gagner, mais pour préparer d'autres courses mieux dotées. Des chevaux trop fatigués ne répètent pas leurs performances. On est en pleine loterie. Ces courses ne permettent plus le jeu intelligent dont Georges Pompidou disait qu'il expliquait le succès du tiercé.

Tout a été fait pour décourager les turfistes. C'est ainsi que pour se renflouer, le PMU a fait passer le prélèvement sur les jeux simples de 15,1 % à 17 % ! Or ils sont l'essence du pari hippique. Le mot « simple » donne sa signification à ce pari. Il est le plus facile à comprendre. Il est donc celui qui peut attirer de nouveaux turfistes. La diminution de la part laissée aux turfistes gagnants est aussi une claque donnée à l'ANT qui avait obtenu du gouvernement Jospin qu'il baisse le prélèvement. Ce n'est pas tout. Le taux de retour joueur sur l'ensemble des sommes jouées a reculé de 74,2% en 2013 à 73,6% en 2014. C'est ainsi que les turfistes sont condamnés à payer pour les orientations erronées du PMU. Ils se sentent méprisés. Ils sont bien les mal aimés du système hippique français.

M. Philippe Germond qui n'avait pas plus d'affection pour les turfistes que pour les chevaux a reçu une seule fois le bureau de l'ANT. Il a passé tout l'entretien assis derrière son bureau, son siège tourné vers un mur. Nous ne connaissons que l'un de ses profils. Seule l'éducation donnée par ma mère m'a empêché de me mettre moi aussi de profil. Les turfistes étaient bien face à un mur. Quelle différence avec M. Jean Farge qui m'avait dit qu'il était heureux d'avoir en face de lui une association avec laquelle il pouvait discuter, ou encore son successeur M. Bertrand Bélinguier qui nous réunissait avec son état major autour d'une table de travail.

PREPARONS L'AVENIR PAR LE DIALOGUE.

La première grande orientation que l'ANT propose est l'instauration d'un dialogue constant entre les turfistes et les institutions hippiques. C'est la raison pour laquelle elle a saisi la chance de la nomination d'un nouveau Président du PMU, en la personne de M. Xavier Hürstel, pour engager tout de suite un dialogue avec lui. Il a immédiatement accepté de me recevoir. Ce premier entretien nous a permis d'aborder tous les sujets qui intéressent les turfistes dans un climat constructif et même cordial. Il a été convenu que les questions feraient l'objet d'un suivi entre ses principaux collaborateurs et Max Popiacki et Eric Blaisse, le Vice-Président et le Secrétaire général de l'ANT. Des relations de travail existent déjà et fonctionnent même bien avec le trot, qu'il s'agisse par exemple des navettes avec l'hippodrome de Vincennes ou des journées des turfistes. Elles se rétablissent avec France-Galop où son Président, M. Bertrand Bélinguier, a retenu notre proposition d'une journée des turfistes à Longchamp. Elle sera cette fois organisée à l'avance avec l'ANT, comme nous l'avons demandé. Bien sûr cela ne suffit pas. Maintenant que les conditions d'un dialogue sont à nouveau réunies, il faudra aller beaucoup plus loin. Les turfistes ont besoin de résultats à l'image de ceux que nous avons obtenus avant la gestion anti-turfiste Germond.

Pour que le dialogue soit constant, il faut que l'Association Nationale des Turfistes soit associée à titre consultatif dans toutes les grandes instances dirigeantes des courses à commencer par le PMU. C'est une proposition « gagnante-gagnante » comme le veut cette formule à la mode. Les turfistes seront pleinement informés en amont des projets. De leur côté les institutions connaîtront les réactions des turfistes au lieu de les subir a posteriori. Cela permettrait d'éviter des erreurs comme par exemple le « quadrio » qui a coûté cher et dont l'ANT savait dès son lancement que ce serait un échec.

N'oublions jamais que les turfistes font partie de la filière hippique qu'ils financent par leurs jeux avec les propriétaires.

La deuxième orientation concerne le « trop de jeux ». Le PMU et l'ANT devraient se mettre autour d'une table pour revoir ensemble tous les jeux. Les données chiffrées des sommes jouées dans chaque forme de pari seraient communiquées à l'ANT. Actuellement nous ne les connaissons pas. Pour faire des recommandations sur quels jeux supprimer, la discussion ne peut s'engager que sur la base de données précises. Eclairé par les réactions turfistes, le PMU prendra ses décisions en connaissance de cause. Cette consultation pourrait lui être des plus utiles.

SIMPLIFIER LES JEUX HIPPIQUES.

La troisième orientation est de simplifier le pari hippique. L'objection la plus souvent entendue est que jouer aux courses, c'est trop compliqué. Pour répondre à cette critique, il faut par exemple réduire le prélèvement sur le jeu simple pour le rendre plus attrayant. C'est le jeu par lequel on entre le plus facilement dans le pari hippique. Il faut également regrouper le quinté, le quarté et le tiercé en un seul jeu sur la base de la proposition Lanabère. Ce jeu simplifié donnerait lieu à un

rapport ordre et un rapport désordre pour quiconque aurait trouvé les cinq premiers, un rapport ordre et un rapport désordre pour celui qui aurait les quatre premiers et un rapport ordre et un rapport désordre pour celui qui aurait les trois premiers. D'autres propositions que les lecteurs de cet éditorial aimeraient formuler seront les bienvenues en prévision de l'assemblée générale de l'ANT qui aura lieu à la fin du printemps.

LES COURSES A LA TELEVISION.

La quatrième orientation est de diffuser en direct la course événement, celle du quinté, sur une des grandes chaînes de télévision et de la reprendre le soir tard pour ceux qui ne peuvent être devant un poste de télévision à l'heure du direct. Cela donnerait une visibilité aux courses qu'elles ont complètement perdue. Il y a une méconnaissance totale du grand public dans les instances dirigeantes hippiques qui vivent en vase clos. La télévision est un moyen formidable pour s'inviter chez les gens. Quelle erreur de ne pas l'utiliser pour les courses.

REINTRODUIRE LE CHEVAL DANS LA VIE FRANCAISE.

La cinquième orientation est de réintroduire le cheval au cœur de la vie française. Ce bel animal est devenu invisible si l'on excepte des films sur le Moyen-Âge parfois visibles sur les petites lucarnes. Toute la publicité du PMU devrait se faire autour du cheval. Pas sur l'assassinat de John Kennedy qui a beaucoup choqué et qui n'avait rien à voir avec les courses. C'était une contre-publicité du pire mauvais goût. Si vous permettez un mot personnel, l'auteur de ces lignes qui a connu John Kennedy aux USA en a été bouleversé. Pourquoi ne pas diffuser plutôt les si belles histoires qui unissent le cheval à l'homme, qu'il s'agisse d'entraîneurs, d'éleveurs et de propriétaires ? Un autre angle serait de mettre en valeur ces sportifs de haut niveau que sont les jockeys. Sait-on qu'Olivier Peslier, inconnu du public français, est une vedette au Japon ? Les moyens de communication modernes peuvent beaucoup si on a la volonté de faire revenir le cheval et les hommes et les femmes qui l'entourent dans le quotidien français.

REPEUPLER LES HIPPODROMES.

La sixième orientation est de repeupler les hippodromes français qui sont les plus beaux du monde. Comment se fait-il que les courses s'y déroulent le plus souvent devant des tribunes vides ? La raison est simple. Rien n'est fait pour faire venir un public. A Chantilly, depuis la gare, il faut marcher le long d'une route sans trottoir, sauf les deux jours du Jockey club et du prix de Diane où un service de navettes très confortables est mis en service. A Cagnes-sur-Mer, il n'y a aucune liaison entre la gare et le champ de courses. Depuis Nice il y a un tout petit bus par heure qui s'arrête devant une entrée lointaine d'où il faut marcher sur plus d'un kilomètre sur un vieux trottoir encombré de voitures avant de parvenir aux tribunes et autant au retour. Ce n'est guère mieux ailleurs. Le site de Chantilly si beau avec son château et les écuries du Roy, entouré de forêts où règnent les sangliers et les cerfs, et où la piste sélective se termine par une montée, ou encore

l'emplacement superbe de l'hippodrome de Cagnes sur le bord de la Méditerranée avec au dos une vue sur le château des Grimaldi et les Alpes maritimes ne sont là pour personne ou presque. Il suffirait là comme ailleurs d'un service de navettes pour amener du monde. Qu'ils prennent exemple sur Vincennes où les dirigeants se concertent avec l'ANT (Max Popiacki) pour obtenir un résultat satisfaisant. Les courses méritent d'être un spectacle avec un public.

AVANT TOUT LA REGULARITE ET LA TRANSPARENCE.

La septième orientation est la régularité des épreuves hippiques. C'est la base de tout. Des vocations turfistes se multiplieront si les courses sont à la fois régulières et transparentes. La confiance est nécessaire au pari hippique. L'ANT souhaite que des commissaires professionnels assermentés, recrutés sur concours, jugent le déroulement des courses. Il faut à cet égard s'inspirer du système qui est en vigueur à Hong Kong. La récente suspension de trois mois de Gérald Mossé, pour n'y avoir pas soutenu sa monture en « faisant le tour », selon la formule consacrée, est de nature à rendre les courses plus régulières. Elle rassure les turfistes. La sévérité doit être de mise. Le succès du pari hippique est à ce prix. Le laxisme est mauvais aux courses comme en toute chose.

Une idée serait également de ne pas prendre de paris sur des courses trop faiblement dotées. D'abord cela évitera la tentation de certains de se rattraper par des combines et autres arrangements malhonnêtes. De plus la petite qualité des chevaux entraîne des performances souvent irrégulières. Enfin ce sont des courses loteries qui ne devraient pas avoir de lien avec des paris hippiques.

Oui, le temps est venu de relancer le pari sur les courses de chevaux. Les institutions hippiques, longtemps sans réaction, en sont désormais convaincues. Le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, que nous avons tenu au courant de l'évolution « baissière », a pris l'heureuse initiative de réunir une table ronde de la filière. Les turfistes, les premiers concernés, doivent être associés aux discussions. D'autant plus que leur association représentative a fait preuve de lucidité avant l'heure. L'Assemblée générale de l'ANT doit donc cette année prendre une importance exceptionnelle. Elle se tiendra à la fin du printemps. Elle devra élaborer un ensemble de propositions qui entreront dans le débat avec les autres partenaires de la filière. La tâche s'annonce passionnante. Cet éditorial lance le débat entre les turfistes. Chacun peut maintenant y contribuer en apportant ses idées. Nous allons être les plus positifs et les plus volontaires des turfistes. L'Association Nationale des Turfistes a été créée pour construire par le dialogue. En 2016 elle fêtera ses vingt ans avec d'autant plus de joie qu'elle aura contribué utilement en 2015 à la relance de l'hippisme sous toutes ses formes.

ERIC HINTERMANN

LES PRINCIPAUX SUCCÈS DE L'ANT

La baisse du prélèvement sur les jeux simples, de 21 % à 17 %, en 2001

L'obligation de déclarer le déferrage

L'instauration d'une « Journée des turfistes » à Vincennes

Le cheval de remplacement

Le basculement du paiement de l'ordre vers le paiement du désordre quand aucun joueur n'a trouvé l'ordre au quinté

Le paiement de la 3^e place dans les courses passant de 8 à 7 partants

La prolongation à 60 jours du délai de paiement

L'abaissement de la mise minimale dans les jeux de combinaison au quinté

La suppression du quadrio

L'instauration d'une « Journée des parieurs » à Longchamp

La diminution des types de pari pour les trios

Le retour à des horaires traditionnels pour la réunion principale du samedi

L'abandon de la prise en charge de Gény-Courses et de son déficit

HOMMAGE À PIERRE JEANNENEY

Pierre Jeanneney nous a quittés l'année dernière.

Pierre Jeanneney était le trésorier de l'ANT presque depuis sa création. Chaque année, au moment de l'Assemblée Générale, il présentait les comptes de l'association avec sa sobriété coutumière.

Mais son rôle ne se bornait pas à cela, loin de là. Pierre Jeanneney éditait aussi le bulletin de l'ANT, cette *Lettre aux adhérents* qui paraît deux ou trois fois par an et qui peut comprendre jusqu'à quarante pages. C'est un travail énorme qu'il prenait en charge, avec l'aide précieuse de son épouse.

Il ne se contentait pas d'éditer le bulletin, il en rédigeait de nombreux articles. En particulier, il signait la rubrique qui a fait sa renommée : *Le coin du statisticien*. Car les statistiques de Pierre Jeanneney, c'était un monument ! Il a été le premier, et même le seul, à notre connaissance, à établir des statistiques annuelles complètes sur les chevaux déferrés, au trot, alors que personne, parmi les autorités supérieures des courses, ne jugeait bon de s'inquiéter des « délits d'initiés » qui commençaient à faire florès à cette occasion. De façon irréfutable, Pierre Jeanneney a prouvé, année après année, chiffres à l'appui, qu'en jouant les chevaux déferrés les parieurs avaient beaucoup plus de chance de gagner, surtout s'ils suivaient plus particulièrement certains spécialistes dont il mettait en lumière l'insolente réussite. On se rappelle que Paris-Turf avait repris et commenté ce travail de titan que personne d'autre n'avait mené à bien. Et c'est donc en partie grâce à l'action opiniâtre de Pierre Jeanneney que, finalement, la Société du Cheval Français a été obligée de reconnaître le bien-fondé de la demande de l'ANT qui faisait de l'obligation de déclaration préalable de déferrement un de ses principaux combats.

Cette bataille gagnée, Pierre Jeanneney s'était attelé à d'autres statistiques, tout aussi passionnantes pour nos lecteurs. A la fin de chaque année, il faisait, tout simplement, le bilan exhaustif de la réussite au jeu simple gagnant de tous les entraîneurs, jockeys ou drivers, dans les trois spécialités. Là encore, une somme de travail colossale, dont émergeaient, tous les douze mois, et parfois plusieurs années de suite, les professionnels qui présentaient un solde positif si on les jouait à mise constante tout au long de l'année. Ce n'était pas toujours, on s'en doute, les plus connus d'entre eux qui étaient ainsi mis en lumière. Quelle mine d'informations pour nos adhérents !

Mais Pierre Jeanneney, c'était bien plus encore que ce formidable travail. C'était, surtout, un homme droit, loyal, plein d'humanité et de générosité, plein de courage, aussi, face à la maladie. Jamais nous ne l'avons vu se mettre en colère. Jamais nous ne l'avons entendu se plaindre de ses souffrances. Il pouvait se montrer très ferme dans ses jugements (on se souvient de ses critiques sur le projet *Pégase*), mais il gardait toujours un esprit de nuance, une certaine sagesse, qui en faisaient pour nous un modèle à suivre. Un modèle dont nous continuerons à nous inspirer.

Eric BLAISSE,
secrétaire général de l'ANT

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN

DE NOTRE PRÉSIDENT ÉRIC HINTERMANN

AVEC LE NOUVEAU PRÉSIDENT DU PMU XAVIER HÜRSTEL

Le Président

Evian Les Bains, Le 14 décembre 2014.

VISITE DE COURTOISIE A M. XAVIER HÜRSTEL, **NOUVEAU PRESIDENT DU PMU.**

J'ai été reçu le vendredi 12 décembre par M. Xavier Hürstel, le nouveau Président du PMU. Il s'agissait de prendre un premier contact lors d'une visite de courtoisie pour créer les bases d'une relation constructive et de dialogue avec le chef de la principale organisation de prise de paris hippiques. Cela était nécessaire pour deux raisons. L'Association Nationale des Turfistes a été fondée pour faire avancer la cause des turfistes et des courses par le dialogue dans un système hippique qui n'en avait pas la culture. Les turfistes étaient top souvent vus comme tout juste bons à financer le système, sans avoir le droit à la parole. L'existence de notre Association a fait évoluer des comportements, mais il reste encore beaucoup à faire.

Notre premier interlocuteur fut M. Jean Farge qui m'avait félicité pour cette initiative. M. Bertrand Bélinguier, qui lui a succédé, entretenait une relation suivie avec l'ANT. Des réunions avaient lieu entre une délégation de notre bureau et le Président du PMU entouré de membres de son état major. Tout s'est arrêté sous la présidence de M. Philippe Germond qui au fond méprisait les turfistes. Nos relations étaient exécrables. J'ai voulu saisir l'occasion de l'élection de son successeur M. Xavier Hurstel pour reconstruire une relation. C'est la seconde raison de cette rencontre.

J'ai trouvé un homme jeune qui avec son expérience de numéro deux du PMU a su tout de suite assumer ses nouvelles fonctions. Il maîtrise les dossiers. Surtout, il ne méprise point les turfistes. Il a insisté sur le fait qu'avec les propriétaires de chevaux ils finangent toute l'institution hippique. Il s'intéresse à eux. De plus, il a un lien avec les chevaux qu'il fréquente en tant que cavalier. Sur le plan personnel, le fait d'être sorti tous les deux de Sciences Po Paris a pu faciliter la prise de contact.

J'ai commencé par lui présenter l'Association Nationale des Turfistes. Il est bien le premier interlocuteur à ne point poser la question du nombre de nos adhérents. Je lui ai fait part de notre souhait de renouer une relation constructive. Je lui ai proposé à la fois une réunion annuelle avec lui et ses collaborateurs et des séances de travail techniques en particulier avec M. Calegari. Il a montré plus d'enthousiasme pour les réunions avec ses collaborateurs que pour la grande confrontation annuelle. On verra à l'expérience.

J'ai abordé avec lui les grands sujets choisis par notre Bureau National, dont la réunion la veille a été particulièrement dense.

Je lui ai bien sûr fait part de notre souhait d'être associé de façon consultative au conseil d'administration du PMU. Il m'a dit que ce serait difficile car il faudrait modifier un décret pris en Conseil d'Etat en 1997, ce qui n'est jamais une mince affaire.

Pour le quinté, je lui ai soumis la proposition Lanabère, du nom du brillant journaliste hippique qui nous assiste souvent comme consultant. Au lieu de repousser tout de suite une idée, ce qui est le propre des médiocres, il s'est montré réellement intéressé. C'est son collaborateur M. Benoît Cornu, chargé des relations publiques, qui est intervenu pour dire l'importance des bonus qui pour 85% de leur valeur sont aussitôt recyclés. « Oui, pour le chiffre d'affaires » ai-je ajouté avec un brin de perfidie. Je lui ai fait valoir la nécessité de simplifier ce pari qui fusionnerait pour une base de 2 euros le quinté, le quarté et le tiercé avec des rapports ordre et désordre. Après tout est une affaire de ventilation.

J'ai présenté, en la lui attribuant, la proposition qui émane de Bernard Barouch, l'extraordinaire spécialiste, fin connaisseur et mémoire des courses, qui a suggéré que la mise en service du quinté en ligne qui réunit 10% des mises et qui doit être séparé des autres formes de paris, pourrait être l'occasion de tester la formule Lanabère. Il m'a indiqué qu'à cette occasion, il fallait créer un nouveau quinté particulier pour les paris pris en ligne. La cagnotte serait remise en cause puisqu'elle ne pourrait s'appliquer à ces paris, la masse n'étant point suffisante. D'autre part, la masse restante ferait 90% de ce qu'elle est aujourd'hui. Des réflexions sont engagées. A nous d'y contribuer même si je lui ai indiqué que les turfistes n'aimaient guère la cagnotte.

Je lui ai proposé aussi de revoir, chiffres à l'appui, les montants joués dans chaque forme de pari pour en réduire le nombre afin de moins diluer les sommes jouées sur un trop grand nombre de jeux différents. Or nous ne possédons pas ces données. M. Cornu ayant dit que c'était difficile, le Président lui a précisé que nous demandions les chiffres annuels, façon d'indiquer qu'il n'en voyait pas l'impossibilité.

M. Xavier Hürstel a dit que le PMU avait échoué dans sa tentative, pas assez appuyée, de créer une culture du choix des jeux et des courses chez les turfistes. Je lui ai suggéré de faire appel à des turfistes pour parler aux turfistes.

Je lui ai fait part, en la lui attribuant, de la réflexion d'Eric Blaisse lors de notre réunion de Bureau, que si les paris sportifs étaient étendus au système en dur, ce serait la fin des jeux hippiques. Patrick Lanabère m'a confirmé ce sentiment en ajoutant que les turfistes seraient obligés de faire des queues et de rester debout longtemps pour parvenir au guichet ce qui finirait par les décourager.

M. Xavier Hürstel ne le pense pas. Il estime que des joueurs de jeux à numéros pourraient au contraire se mettre à engager des paris sur les courses. Il a dit que c'était le cas dans des cafés ou bureaux où la Française des Jeux et le PMU étaient voisins et où selon lui, des joueurs validaient des tickets de lotos et de courses.

Je lui ai indiqué la déception des turfistes français de n'avoir pu engager des paris en masse commune avec les Américains sur les épreuves de la Breeders' Cup et n'avoir pas été prévenus de ce changement. Il m'a expliqué que cela résultait d'une intervention tardive du fisc. Son ton montrait qu'il en était mécontent.

J'ai soulevé le cas des nouveaux centres PMU City. Ils ont pour but de palier à l'absence de cafés ou de bureaux PMU dans les villes en raison du coût de plus en plus élevé des l'immobilier. Parlant de celui de Nice que je connais, je lui ai fait part de l'absence de places assises, ce qui a son importance dans une ville où vivent de nombreux retraités. C'est un problème de place. De plus, il est difficile de satisfaire les

personnes assises derrière des gens qui suivent une course sur Equidia debout dans un espace limité.

Je lui ai fait part de la nécessité d'uniformiser les conditions d'entrée des turfistes sur les hippodromes parisiens avec la carte PMU-PMH.

J'ai ensuite insisté sur l'impérieuse obligation d'une meilleure visibilité des courses. J'ai dit qu'il était indispensable que le cheval et les courses fassent partie de la vie de tous les jours des téléspectateurs. De nombreuses personnes ne sont informées que par la télévision. Pour elles les courses n'existent pas. Il faut que les courses apparaissent sur les chaînes de grande diffusion. Comment sinon attirer un public important aux courses et aux jeux hippiques ? Je n'ai pas trouvé une réelle prise de conscience de ce problème, ni une volonté d'en sortir. Bientôt, m'a-t-il fait valoir, la diffusion du quinté sera diffusée sur toute la France. C'est vrai, mais sur une chaîne secondaire.

J'ai vivement déploré les publicités de mauvais goût et même scandaleuses du PMU à commencer par celle qui mettait en scène l'assassinat de John Kennedy. Le Président du PMU en a convenu. J'ai souhaité que le cheval et le merveilleux spectacle des courses soient au centre de la publicité.

A notre souhait que les journées des plus grandes épreuves hippiques monopolisent Equidia, le Président m'a fait valoir que le PMU y perdrait car des joueurs qui ne parient que sur une discipline, par exemple le trot le jour de l'Arc de Triomphe, s'estimeraient lésés et n'engageraient pas de paris.

Au total cette première prise de contact s'est faite dans une très bonne ambiance constructive. L'objectif de cette « visite de courtoisie » qui était de mettre en place un esprit de dialogue avec le nouveau Président du PMU a été atteint. L'Association Nationale des Turfistes pourra se mettre au travail avec le PMU au service des parieurs hippiques et des courses. Il faut, comme le dit le dicton, « continuer pour commencer ».

Eric HINTERMANN,

Président de l'ANT.

L'Association Nationale des Turfistes à la rencontre de M. Bélinguier, président de France Galop COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 20 OCTOBRE 2014

M. Bélinguier, président de France Galop, et M. Pouret, directeur adjoint, ont reçu le 20 octobre 2014, au siège de France Galop, à Boulogne, une délégation de l'ANT, composée de MM. Hintermann, président, et Blaisse, secrétaire général.

C'est M. Bélinguier qui avait proposé cette rencontre, en réponse au courrier que l'ANT lui avait fait parvenir fin juillet, contenant en particulier deux articles qui n'avaient pas été acceptés par Paris-Turf, l'un d'Eric Hintermann, mettant en cause le PMU, qui ne fait rien pour mettre en valeur l'image des courses, notamment par ses publicités désastreuses, le second d'Eric Blaisse, mettant en lumière les conséquences néfastes que la fuite en avant du PMU vers les paris sportifs pourrait avoir pour la filière hippique.

L'échange s'est passé dans une ambiance de travail constructive.

M. Bélinguier a introduit le débat en mettant l'accent sur les temps difficiles que les courses traversent, en particulier au galop. L'ouverture à la concurrence des paris en ligne a modifié la donne. D'autre part, des investissements lourds sont sans cesse à renouveler, comme ceux qui concernent la création ou l'entretien des pistes en sable fibré.

Voici les sujets qui ont été abordés, et les réponses qui ont été fournies aux questions de la délégation.

1 LE DIALOGUE CONSTRUCTIF

Eric Hintermann a tout de suite rappelé dans quel cadre il envisageait cette rencontre : celui du dialogue constructif. Il a rappelé combien certaines demandes de l'ANT qui avaient, dans un premier temps, été jugées irrecevables, avaient finalement été acceptées, que nos doléances aient concerné l'augmentation des mises de base (on a depuis instauré le flexi), les horaires décourageants (il a été décidé récemment de revenir à des horaires plus traditionnels le samedi), ou la multiplication des types de paris, qui peuvent amoindrir les rapports en fragmentant trop les masses (on vient de réduire le nombre des jeux de type trio)... Autant de modifications des règles qui donnent raison a posteriori à notre stratégie du dialogue constructif.

Dans cette perspective, Eric Hintermann a renouvelé son souhait d'organisation d'« Etats généraux » des courses. Il a aussi renouvelé sa demande de représentation des turfistes, à titre consultatif, au sein des instances dirigeantes des sociétés de courses et du PMU. Enfin, il a demandé au nom de l'ANT que soit réinstallé le « Comité Parieurs » qui avait été mis en place sous la présidence de Jean-Luc Lagardère et supprimé sous celle d'Edouard de Rothschild. Ce comité constituait un espace de discussion et d'échanges très intéressant entre les différents acteurs des courses, et offrait une place toute particulière à ceux qui les financent principalement, les turfistes. MM. Bélinguier et Pouret ont réservé un accueil favorable à cette demande.

Notre président a par ailleurs renouvelé son vœu d'instauration d'une tribune libre pour les parieurs sur la chaîne des courses *Equidia*.

2 LES HIPPODROMES

a) L'accès et la visibilité

L'ANT regrette que le problème de l'accès aux hippodromes soit toujours sous-estimé par les dirigeants du galop, alors que pour Vincennes par exemple les dirigeants du trot ont fait des efforts. L'ANT renouvelle sa proposition d'un service minimum de navette entre la gare ou le centre ville et l'hippodrome, ne serait-ce qu'en début et en fin de réunion, au moins pour les réunions « premium », à Paris et en province. M. Bélinguier reconnaît l'intérêt de la demande, mais répond plutôt par une proposition d'incitation au covoiturage qui ne nous satisfait pas.

Par ailleurs, concernant la visibilité des courses, l'ANT demande que des écrans géants soient installés sur les champs de courses lors des réunions « premium », à commencer par la réunion du quinté et surtout le week-end, à généraliser ensuite. Cela peut se faire par rotation à l'intérieur d'une même région pour réduire les frais.

b) La restauration

Notre président raconte son expérience toute récente et malheureusement calamiteuse de la restauration à Longchamp. M. Bélinguier avance en retour que la gestion de la restauration des hippodromes, à des horaires de brasserie, est tellement complexe qu'elle a du mal à satisfaire tout le monde.

c) Le nouveau Longchamp

M. Bélinguier est un fervent défenseur du « Nouveau Longchamp ». Sans refaire le procès de ce projet mal conçu, Eric Blaisse demande, au nom des turfistes, que, si finalement c'était l'option de la rénovation et non celle de la destruction/reconstruction qui était adoptée, les deux priorités suivantes soient prises en compte :

- 1 l'aménagement d'un grand hall couvert pour le public, il fait cruellement défaut.
- 2 la mise en place d'un écran géant à demeure.

d) Les entrées

Notre président relaye l'exaspération de nombre de nos adhérents devant la politique nouvelle des entrées payantes au galop, et souhaite que, un peu comme ce qui se fait au trot, la carte PMU/PMH soit valable aussi le week-end. Mais M. Bélinguier soutient la politique adoptée par la communication de France Galop : la France est le seul pays où l'on a voulu généraliser les entrées gratuites sur les hippodromes, et ce qui est gratuit n'a pas de valeur. Eric Hintermann fait remarquer que cependant on mesure chaque jour les dégâts de la politique actuelle : notre vice-président Max Popiacki ne compte plus les fidèles turfistes qui ont été révoltés par la hausse du prix des entrées et qui, lassés également par les horaires décalés, ont fini par cesser de fréquenter les hippodromes de galop, en particulier dans la région parisienne.

Eric Blaisse note qu'en revanche les « bons pour un pari » de deux euros par exemple, ont beaucoup plu le jour où ils ont été proposés aux turfistes, et devraient être généralisés le plus souvent possible en échange d'une entrée payante.

3 LA RÉGULARITÉ DES COURSES

a) Les « observateurs » des courses

L'ANT demande si le poste d'« observateur des courses » existe toujours. MM. Bélinguier et Pouret répondent que oui, et qu'il est actuellement occupé par l'ancien jockey Laurent Gérard. Six ou sept sanctions ont été prononcées dans l'année, soit vis-à-

vis de jockeys, soit vis-à-vis de chevaux (interdiction de prendre part aux handicaps). L'ANT regrette que les résultats de ce travail ne fassent pas l'objet d'un compte rendu public régulier.

Eric Blaisse rappelle le courrier que l'ANT avait adressé au Chef des commissaires fin juillet, concernant la monte de Pasquier dans le quinté du 21 juillet à Vichy, lorsque à deux cents mètres environ de l'arrivée il avait complètement cessé de solliciter **Maximum Velocity** (entraîneur : J. Hammond) alors que celui-ci semblait bien parti pour prendre une part active à l'arrivée. La réponse qui nous a été fournie (celle-là même que Pasquier avait fournie aux commissaires qui l'avaient convoqué : le terrain très souple) ne nous satisfait pas puisque le cheval comptait de très bonnes performances dans ce même terrain.

L'ANT se réjouit de constater que, beaucoup plus souvent que par le passé, les commissaires décident d'interroger le jockey d'un favori qui ne fait pas l'arrivée, mais l'ANT demande que les commissaires soient beaucoup plus vigilants et sévères vis-à-vis des jockeys qui cessent de soutenir prématurément leur cheval dans la ligne d'arrivée, et demande que le jockey ait l'obligation de soutenir son cheval jusqu'au poteau d'arrivée. Sinon, c'est la porte ouverte à la suspicion, et nous savons tous tout le mal que la suspicion peut faire aux courses.

A noter que M. Pouret nous précise que les handicapeurs ne révisent pas automatiquement à la baisse le poids d'un favori qui n'a pas fait l'arrivée, si les explications fournies ne sont pas suffisamment satisfaisantes.

4 LE PMU

a) Les prélèvements

Eric Hintermann tient à marquer son opposition totale à l'accroissement du prélèvement qui a été opéré en début d'année sur le dos des parieurs, qui plus est au jeu simple, le jeu le plus populaire (le prélèvement est passé de 15,1 à 17 %), tout cela pour pallier des défaillances de gestion et des choix stratégiques regrettables.

M. Bélinguier nous répond qu'il a demandé un bilan de cette mesure. On s'attend bien sûr à une diminution des enjeux, il s'agira donc de savoir si elle est modérée ou non.

b) Les paris sportifs

Eric Blaisse exprime sa crainte que la priorité donnée parfois aux paris sportifs par rapport aux paris hippiques par le service commercial du PMU ne fasse plus de mal que de bien aux courses, et met en lumière le risque que les différents sports qui sont concernés par les paris sportifs se retournent un jour contre le PMU pour demander que l'argent misé sur le sport revienne majoritairement au sport au lieu d'alimenter la filière hippique.

Sur le premier point, M. Bélinguier répond que le PMU se devait d'être présent, en particulier au moment de la Coupe du monde de football. Sur le second point, il affirme que les sommes mises sur le sport restent marginales pour le monde du sport et que le risque décrit par nos soins n'est pas réel.

c) Le quinté

Notre président propose, pour relancer le quinté qui a perdu de ses couleurs au cours de ces dernières années, de mettre à l'étude la proposition de simplification de

Patrick Lanabère : un seul jeu, avec seulement six rapports : quinté, bonus 3, bonus 4, ordre et désordre à chaque fois, ainsi que la suppression du numéro de la chance.

Eric Blaisse, secrétaire général de l'Association Nationale des Turfistes.

LE BILLET DE PHILIPPE GEISMAR

Une journée à Epsom un jour de Derby

Départ de la gare de Waterloo à 12 h.

Les sportsmen débarquent à la gare en jaquette et huit-reflets, les épouses en robes et chapeaux à fleurs. Tout le monde se presse sur le quai de la gare où le train attend les voyageurs. Il y a six stations avant Epsom. Je m'installe avec mon amie dans le compartiment où les turfistes devisent à voix basse sur le futur lauréat du Derby d'Epsom.

A trois stations de l'arrivée de jeunes Britanniques prennent place devant moi avec leurs amies. Ils me demandent ce que je vois dans le Derby, je leur dis que je jouerai le 5 **Geoffrey Chaucer**, entraîné par O'Brien et monté par Ryan Moore, parce qu'il est à 5/1 derrière le grand favori **Australia** (2/1), entraîné également par O'Brien et monté par son fils James.

O'Brien a quatre partants dans le Derby : le 2 **Australia**, qui vient de terminer 3^e des 2000 Guinées, mais cela ne reflète pas sa valeur car le terrain était lourd. Le 5 **Geoffrey Chaucer**, qui a gagné deux groupes 1 et a terminé 3^e sur 6 derrière **Fascinating Rock**. Le 7 **Kingfisher**, monté par Colm O'Donnough. Et le 9 **Orchestra**, monté par Seamie Hefferman.

Son Altesse Aga Khan a aussi un partant, le numéro 3 **Ebanoran**, par **Oasis Dream** et **Ebadiyla**, entraîné par John Oxx et monté par Declan Mac Donogh. Il vient de gagner à Epsom en battant **Fascinating Rock**, mais a été rétrogradé à la 2^e place pour avoir gêné dans la ligne droite.

J'arrive à la gare d'Epsom, je descends du train et je suis la foule compacte. Nous arrivons dans la ville où des flèches nous indiquent les autobus. Deux hôtesses nous tendent des colliers de fleurs, nous indiquant que si à 17 h nous arrivons dans les cinquante premiers à un pub on nous offrira une coupe de champagne.

Je suis la foule des sportsmen qui se pressent en ordre à la station des autobus où des agents de sécurité nous indiquent le chemin. Je paye 2,50 livres et je monte avec mon amie dans le bus à l'arrière. Le trajet dure une demi-heure. Arrivée à 13 h. Je descends et je marche en direction de l'hippodrome. Des hommes nous proposent des tickets d'entrée. Mon amie demande le tarif : 40 livres, soit le même prix qu'elle a payé il y a un mois par internet.

J'achète le programme de la réunion 4,50 livres. J'entre à l'intérieur de l'hippodrome. J'aperçois trois baraques qui proposent des repas à huit livres. Poisson pané, frites ou purée et boisson. Je me fais photographier avec mon amie gratuitement. Le photographe me donne les photos en couleur.

Puis nous nous installons sur des bancs où nous déjeunons. Un vieil homme s'assied à côté de nous (c'est un vieux turfiste irlandais). Mon amie lui demande ce qu'il voit dans le Derby. Il lui répond : « Je vois le 2 **Australia** à cause de l'origine (**Galileo**) ». Nous déjeunons. Je regarde la première course sur un écran géant. Je décide pour la 2^e course (une listed race) d'aller au rond de présentation. Je remarque un beau deux ans, le 2 **Ballymore Castle**, monté par Ryan Moore. Je le joue au Tote, où je rencontre le journaliste Barbarin, qui me demande : « Que jouez-vous ? ». Je lui réponds : « Le 2, monté par Ryan Moore. ». Il me dit : « Ryan Moore va peut-être gagner le Derby avec **Geoffrey Chaucer**. » La course part. **Ballymore Castel** est 2^e à 3/1 du favori. Je perds dix livres.

La 3^e course est la Coronation Cup, un groupe 1 sur 2400 m. Deux chevaux français sont engagés : notre **Cirrus des Aigles** national monté par Christophe Soumillon et entraîné par Corine Barbe, est favori à 18/10. Le 2^e favori est également un Français, **Flintshire**, à Khalid Abdullah, entraîné par André Fabre. Au rond de présentation, **Cirrus des Aigles** est très « fit and well ». Mon amie joue dix livres gagnant sur **Cirrus des Aigles** et dix livres placé, et la même chose pour **Flintshire**. La course part sous la conduite du 3 **Empoli** (A. de Vries), **Cirrus des Aigles** est en 4^e position, talonné par **Flintshire**. Dans le dernier tournant, **Cirrus des Aigles** se rapproche à l'extérieur, il fait une ligne droite magnifique et gagne d'une longueur et demie. **Flintshire** est 2^e. Le temps est de 2'34''86.

Le Derby d'Epsom est la 5^e épreuve.

J'arrive au rond de présentation en avance pour avoir une place. Puis un silence s'abat sur Epsom : la reine d'Angleterre arrive dans sa voiture en tailleur bleu pastel et chapeau bleu pastel. Elle descend de la voiture, les propriétaires lèvent leurs huit-reflets et elle se rend à l'intérieur des balances.

On annonce : « Les chevaux se rendent au paddock ». J'aperçois M. Bertrand Bélinguier et son épouse, ainsi que Son Altesse l'Aga Khan, la reine s'entretient avec lui.

Les partants arrivent au paddock. Je remarque un beau poulain, le 1 **Arod**, il est à 15/1. Je file aussitôt au Tote et je joue trente livres gagnant sur le 5, **Geoffrey Chaucer**, et vingt livres sur le 1, **Arod**. Puis je me rends à ma place dans les tribunes. Je contemple le défilé devant une foule de 130 000 personnes. Le départ a lieu à 16 h. Les seize partants s'élancent.

Australia est bien parti. **Geoffrey Chaucer** est dans les derniers. **Arod** est 8^e. A Tottenham Corner, **Australia** arrive à l'extérieur, il démarre et gagne de plusieurs longueurs devant le 8 **Kingston Hill**, et le 13 **Romsdal**. **Arod** est 4^e. **Geoffrey Chaucer** est dernier. J'ai tout perdu.

Nous quittons Epsom à la dernière course, il est 17 h 40, nous montons dans l'autobus, nous arrivons dans la ville, puis nous décidons de nous rendre au pub où une hôtesse nous offre deux coupes de champagne. Deux écrans géants retransmettent en différé la réunion, avec des interviews des jockeys gagnants. Je remonte à 18 h 30 dans le train avec mon amie pour Londres, où nous arrivons à 19 h 15.

Philippe Geismar, membre de l'Association Nationale des Turfistes.

CHRONIQUE DE LA RÉGULARITÉ DES COURSES

1 *Maximum Velocity : une affaire vite classée*

1) Voici la lettre que notre président a écrite au chef des commissaires de France Galop :

Le Président

Paris, le 29 juillet 2014.

Monsieur Henri POURET
Directeur général adjoint de France Galop
46 place Abel Gance
92655 BOULOGNE Cedex

Monsieur le Directeur,

Les turfistes veulent des courses régulières. Et, à l'Association Nationale des Turfistes, nous avons toujours lutté pour que les courses gagnent en régularité et en transparence.

A cet égard, il apparaît que l'arrivée d'un récent quinté n'a pas été régulière, dans la mesure où le favori n'a pas été régulièrement soutenu par son jockey. Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de l'analyse ci-jointe qu'Eric Blaisse, notre secrétaire général, a faite de cette arrivée. Vous y verrez que sa conclusion est sans appel : le jockey en question a cessé de soutenir son cheval à mi-ligne droite, alors que celui-ci était en bonne place pour participer à l'arrivée, il faut donc ouvrir un complément d'enquête pour mieux respecter les intérêts des parieurs qui ont été lésés.

Nous connaissons tous d'anciens turfistes qui disent qu'ils ont cessé de venir aux courses parce que trop souvent les chances des chevaux sur lesquels ils avaient misé n'étaient pas suffisamment défendues. Voir le jockey d'un favori « poser les mains » à mi-ligne droite alors qu'il peut prétendre prendre part à l'arrivée ne devrait pas exister, et nous comptons sur vous pour que l'on rappelle régulièrement aux jockeys cette obligation qu'ils ont de soutenir leur cheval jusqu'à ce que le poteau d'arrivée soit franchi, pour que les parieurs, qui font vivre les courses, aient confiance dans le système.

En espérant que vous réserverez le meilleur accueil à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric HINTERMANN,
Président de l'Association Nationale des Turfistes.

2) Voici maintenant l'analyse de la course qui accompagnait cette lettre :

Maximum Velocity : un favori qui se moque des parieurs.

Au départ du Prix de l'Allier, le quinté du lundi 21 juillet à Vichy, un favori attire tous les regards : **Maximum Velocity**, entraîné par John Hammond et monté par Stéphane Pasquier pour la famille Niarchos.

Après une 6^e place pour ses débuts à 2 ans, il s'est toujours classé dans les trois premiers à 3 et 4 ans.

Or, que voyons-nous ? **Maximum Velocity** part dernier, alors qu'il a le 2 à la corde. Ensuite, après le début de la ligne droite, il vient bien, sollicité par son jockey, il répond bien quand celui-ci lui met un ou deux coups de cravache, il s'est bien rapproché, on pense qu'il va faire l'arrivée. Et c'est là qu'il faut être attentif, et bien voir ou revoir le film de la course (on peut revoir la course sur *Equidiavideo*) : à trois cents mètres environ du poteau d'arrivée, alors qu'il semble encore très compétitif pour disputer les premières places, le « cheval de la France entière » (grand favori à 3,5/1) cesse complètement d'être sollicité par son jockey. Stéphane Pasquier se contente de l'accompagner sans plus lui demander le moindre effort. Et, ce qui est le plus étonnant, c'est que **Maximum Velocity** continue de progresser dans une belle action, tout seul, puisqu'il est privé de l'aide de son jockey, il va même aussi vite que d'autres chevaux qui sont pourtant cravachés. C'est ainsi qu'il termine à la 11^e place seulement, certes, mais à 4,5 longueurs seulement du premier. Mais le plus intéressant est encore ailleurs : au moment où Stéphane Pasquier décide d'arrêter de solliciter son cheval, celui-ci était en train de regagner du terrain sur le 16, **Heidikly**, qui était devant lui. Or, que se passe-t-il ? **Heidikly**, qui paraissait pourtant dominé par **Maximum Velocity** qui revenait sur lui, va terminer... second, parce qu'il est sollicité, lui, par un jockey qui respecte le code des courses !

Les commissaires ont-ils convoqué le jockey ? Oui. Voici les termes de leur communiqué :

« A l'issue de la course, les commissaires ont demandé des explications au jockey STEPHANE PASQUIER à propos de la performance du poulain MAXIMUM VELOCITY. L'intéressé a déclaré que son poulain était gêné par le terrain trop souple et n'avait pas son action habituelle, il avait donc préféré cesser de le solliciter. »

Ces explications ne sont pas très crédibles. En effet, d'une part, l'action du cheval, dans la ligne droite, quand il cesse d'être sollicité, est souple, presque aérienne : il continue d'avancer tout seul à bonne allure... D'autre part, le terrain était indiqué comme « très souple ». Or, **Maximum Velocity** venait de courir trois fois par terrain « très souple » au cours de ses six dernières sorties, et voici quelles avaient été les places qu'il avait obtenues : 3^e sur 12 ; 2^e sur 20 ; 3^e sur 16. Les explications avancées par Stéphane Pasquier devant les commissaires ne sont donc pas satisfaisantes et demandent un approfondissement d'enquête. En effet, quelles que soient les raisons qui ont poussé Stéphane Pasquier à agir ainsi, une chose est sûre : il a agi en contradiction avec le code des courses et n'a pas respecté l'intérêt des parieurs, puisqu'il n'a aucunement défendu l'obtention éventuelle ne serait-ce que de la quatrième ou de la 5^e place du quinté.

En conséquence, l'Association Nationale des Turfistes demande qu'une enquête approfondie soit menée par les commissaires de France Galop, pour que les parieurs, qui font vivre les courses, puissent comprendre pourquoi le cheval qui était leur favori dans ce quinté a cessé de défendre dès la mi-ligne droite les intérêts de ceux qui avaient misé sur lui.

Le 26 juillet 2014.

Eric Blaisse, secrétaire général de l'Association Nationale des Turfistes.

3) Voici la réponse des services concernés :



FRANCE GALOP

Association Nationale des Turfistes
M. Eric HINTERMANN
231 Rue Saint-Honoré
75001 PARIS

Boulogne, le 12 août 2014

ENVOI PAR LETTRE SIMPLE

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous en ma qualité de Responsable du Département du Secrétariat des Commissaires, suite au courrier que vous avez adressé à Henri POURET, concernant le Prix de l'Allier couru le 21 juillet dernier à Vichy, pour lequel vous contestez la régularité de la performance réalisée par le hongre MAXIMUM VELOCITY.

Il y a lieu de rappeler que les Commissaires de courses ont à l'issue de cette course appelé son jockey, Stéphane PASQUIER, pour qu'il fournisse des explications sur son comportement. L'intéressé a indiqué que le terrain très souple ne correspondait pas aux aptitudes de son cheval et qu'il avait donc jugé préférable de cesser de le solliciter.

Les Commissaires de courses, après avoir examiné le film de contrôle et tous les éléments à leur disposition, ont fait acter au procès-verbal de celle-ci les propos dudit jockey et considérant que ses explications étaient recevables n'ont pas pris de mesures à son égard, ni n'ont transmis le dossier aux Commissaires de France Galop.

L'argument du terrain avancé par le jockey Stéphane PASQUIER est explicable au regard des performances antérieures réalisées. En effet, lors de ses deux dernières performances à Longchamp où il fut second du Prix de la Jatte et gagna le Prix de l'Opéra le terrain avait été mesuré respectivement Bon et Souple.

Par ailleurs, il y a lieu de relever que l'entraîneur John HAMMOND a sorti le hongre MAXIMUM VELOCITY le 25 juillet 2014 soit seulement 4 jours après cette course alors qu'il a été présent dans son établissement sans discontinuer depuis le 7 novembre 2011.

Je tiens en outre à vous rappeler que Les Commissaires de France Galop sont particulièrement vigilants au respect du Code des Courses au Galop et notamment au comportement des jockeys qui ne feraient pas tout leur possible pour obtenir le meilleur classement pour leur cheval. Ils attirent régulièrement l'attention des Commissaires des Courses sur l'obligation prévue par le Code des courses en la matière et ces derniers appellent lorsque les circonstances l'exigent des jockeys pour avoir des explications et communiquent ensuite leur conclusion comme en l'espèce.

Tout professionnel qui enfreindrait cette règle pourrait en fonction des éléments, être sanctionné au vu des dispositions du Code des Courses au Galop.

Toutefois, au regard de ce qui précède un complément d'enquête ne se justifie pas.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Henri KIRIEL
Chef du Département
Secrétariat des Commissaires

4) Commentaire :

Les commissaires avancent deux arguments.

1 Celui du terrain (se contentant de reprendre en cela l'argument du jockey). Or, nous avons démontré dans notre courrier que cet argument était erroné.

2 Le fait que le cheval soit sorti de l'entraînement depuis. Or il a recouru ensuite, le 25 novembre (terminant 3^e).

Les arguments donnés en réponse à nos observations sont donc irrecevables. Ils ne font que conforter notre analyse, et nous ne pouvons que regretter que les commissaires n'aient pas poussé davantage leurs investigations.

2 *Le « JMB » nouveau est arrivé*

Salué par toute la presse hippique (à l'exception, bien sûr, du *Veinard*, qui garde sa liberté de penser), le « JMB » nouveau est célébré comme un excellent cru, qui a su merveilleusement s'adapter à son environnement.

Voici comment Sébastien Piazza présente la dernière évolution de JMB dans *Paris-Turf* du 10 novembre :

« JMB a beau être le plus fort, il n'hésite pas à faire évoluer sa manière de travailler, tout en maintenant un niveau de performance qui force l'admiration. Et le respect. »

De quelle « évolution » s'agit-il ? Laissons la parole à Sébastien Piazza : « Depuis quelques mois les observateurs ont sans doute remarqué que JMB a fait évoluer sa méthode. Lui qui, jadis, n'hésitait pas (avec la réussite qu'on lui connaît) à faire monter les tours à l'entraînement lorsqu'il visait une course (souvenons-nous de l'époque Késaco Phédo), opte désormais pour un mode de fonctionnement différent. Mais pas incompatible. L'idée ? Présenter davantage ses pensionnaires en compétition, le plus souvent ferrés, en les confiant à des membres de son équipe, histoire, probablement, de leur changer les idées, tout en les maintenant dans un état physiquement suffisant pour que, lorsqu'il reprend les commandes, il continue de viser juste. » Et de citer l'exemple de **Tornade du Dijon**, « dont la condition a été entretenue récemment à Vincennes puis Laval ». Effectivement, **Tornade du Dijon** venait d'être successivement (ferrée) 10^e sur 13 à Vincennes le 29 octobre, à 88/1 (driver : F. Darondel ; « Vite reléguée parmi les derniers, a suivi à l'arrière-garde. »), puis 13^e sur 18 à Laval le 1^{er} novembre, à 39/1 (driver : F. Darondel ; « A toujours figuré parmi les derniers, à la corde, avant de terminer convenablement, sans être menaçante. »). Mais, neuf jours plus tard, défermée et reprise en main par le patron, soudainement métamorphosée, elle « a facilement dicté sa loi dans la phase finale » du Prix de Languedoc, à Vincennes, à la cote de 1,60...

Paris-Turf n'est pas le seul journal hippique à féliciter JMB pour la façon magistrale avec laquelle il fait « faire le tour » désormais régulièrement à ses pensionnaires en vue d'objectifs précis. Le journal *Week-End* (du 15 novembre 2014) lui adresse aussi ses félicitations. A un lecteur qui remarque (lui aussi, après la résurrection de **Tornade du Dijon**) que depuis le printemps JMB avait évolué dans sa manière de faire « en entraînant plus en course ses chevaux qu'à l'écurie »,

la rédaction répond qu'en déléguant sa monte à ses hommes de confiance lorsque les chevaux font simplement de l'entretien en course JMB « respecte les turfistes ».

Que le code des courses soit totalement bafoué, et qu'il y ait des parieurs qui ont misé sur ces chevaux quand ils faisaient le tour, ne gêne pas le moins du monde, on le voit, ces messieurs de *Paris-Turf* et de *Week-End*. Chacun appréciera.

3 *Qui c'est le plus fort ?*

Une petite devinette maintenant : **QUI C'EST LE PLUS FORT ?**

Allons, ne faites pas comme si vous ne le saviez pas !...

Le plus fort, vous l'avez deviné, c'est bien sûr... **JEAN-PHILIPPE DUBOIS !**

Tout le monde avait bien compris, lorsque le nom de Jean-Philippe Dubois a cédé la place à celui de Philippe Moulin dans la colonne des entraîneurs, qu'il ne s'agissait que d'un subterfuge visant à éviter le retrait de licence à vie à Jean-Philippe Dubois à la prochaine incartade d'un de ses chevaux, puisqu'il avait déjà atteint le seuil fatidique du nombre de contrôles antidopages positifs.

La nouvelle incartade a eu lieu le 19 octobre dernier, à Nort-sur-Erdre, dans le Prix de la Bruère (c'est le Bulletin officiel paru dans *Paris-Turf* du 28 décembre qui nous l'apprend) : **Baladin de Rêve** avait gardé dans son organisme un peu trop de la substance interdite que lui avait administrée un certain docteur Ravanetti, à qui il est reproché de ne pas avoir l'autorisation d'exercer en France.

Acte I : Qu'à cela ne tienne, Jean-Philippe Dubois a su prévoir l'avenir : les compteurs ayant été remis à zéro, c'est Philippe Moulin qui écope d'une amende de 3000 euros, une peccadille pour l'écurie tête de liste.

Acte II : Coup de théâtre ! la sanction est suspendue car, contrairement à ce que l'on croyait, le vétérinaire italien incriminé était bien inscrit à l'Ordre des vétérinaires chez nous.

Acte III : *Paris-Turf* du 17 janvier 2015 nous apprend qu'un nouveau jugement fait disparaître la référence au vétérinaire, et réduit l'amende de 3000 à 2000 euros. On peut donc dire que Jean-Philippe... "Moulin-Dubois" s'en sort très bien. On peut même ajouter que, comme pour les chevaux qui sont gardés pour un "objectif visé", Philippe Moulin a encore une "marge de progression" : il peut se permettre une nouvelle incartade, et même encore une autre, avant d'atteindre lui-même le seuil fatidique...

A ce moment-là, que croyez-vous qu'il arrivera ? Le nom d'un troisième larron succédera à celui de Philippe Moulin dans la colonne des entraîneurs, et Jean-Philippe Dubois pourra prendre un nouveau départ...

Car, nul ne peut en douter désormais, **LE PLUS FORT C'EST JEAN-PHILIPPE DUBOIS !**

Eric Blaisse

CHRONIQUE DES HIPPODROMES

LE BATEAU COULE

Dimanche 28 décembre 2014 à Vincennes. Ce qui passionne les turfistes c'est le prix de Bourgogne. Beaucoup de monde sur l'hippodrome. Avec les invitations, la carte VIP, les cartes PMU/PMH... l'entrée devient gratuite et, bonne initiative, un chèque pari de 2 euros est distribué à l'entrée, ce qui incite ces nouveaux spectateurs à parier. Beaucoup d'animations. Mais attention à l'arbre qui cache la forêt, dans ce public, les turfistes sont de moins en moins nombreux et leurs mises sont plus faibles, elles sont en décroissance continue. Les causes sont connues, c'est l'overdose avec « le trop de » : le trop de réunions, le trop de courses avec des chevaux médiocres, la multiplication de jeux avec des rapports trop faibles, des réunions commençant à midi qui sont les plus destructrices de public, des décentralisations incohérentes... Et si on ajoute l'arrogance, l'incompétence et le côté dictatorial de France Galop, de plus en plus insupportables, avec un PMU confondant loterie et courses de chevaux, on comprend que les courses prennent la voie du Titanic. Et pour le trot, les décisions incompréhensibles des commissaires sur les disqualifications, d'une course à l'autre, d'une réunion à l'autre, d'un hippodrome à l'autre, passent de plus en plus mal auprès des turfistes qui désapprouvent ceux qui sont aux manettes et sont en situation de conflits d'intérêts. Par contre, le marketing - trot s'en sort magnifiquement bien avec toutes ses initiatives qui sont appréciées du public.

Discussion avec un nouvel adhérent de l'ANT, Jacques G., turfiste passionné à la retraite qui sait faire des analyses très pertinentes des partants et de l'évolution des courses. Il n'hésite pas à se déplacer pour voir de belles courses, en louant une petite chambre pour une partie du meeting de Cagnes, de Vichy, de Deauville... Il me relate ses déconvenues pour la journée du 13 décembre à Deauville. Pas d'accord pour payer 8 euros l'entrée. Il demande à voir un responsable de France Galop. Je résume ses propos tenus au responsable de FG : pour une réunion un samedi, avec des petites épreuves, et peu de public, on ne fait pas payer 8 euros, on fait un effort pour attirer et fidéliser son public. FG : En Chine le spectateur ne peut même pas parier et son salaire n'est que de quelques euros... Jacques G. : mais je ne vous demande pas un cours d'économie, vous ne répondez pas à ma question, au trot on est bien reçu, l'entrée est gratuite et on nous donne même des chèques pari de 2 euros, le marketing du trot doit être félicité... FG : mais le Cheval Français est en déficit avec sa billetterie ! Je vais vous donner quelques entrées gratuites. Jacques G. : je suis désolé mais je n'en veux pas, je voudrais que France Galop comprenne son public et prenne des mesures incitatives pour le faire venir et non pour le décourager de se rendre sur un hippodrome. Un couple, me dit-il, trouve que 16 euros pour un tel programme c'est trop cher.

Giletta est celui qui irrite le plus le turfiste. C'est l'incohérence et l'incompétence réunies. Quand dans le Paris-Turf du 19.12.14, il se targue de dégager 700 000 euros de recettes supplémentaires en billetterie en 2014, et ne parle pas de dépenses marketing en forte croissance qui ont coûté plusieurs millions et dont les résultats sont catastrophiques, cela ne s'apparente-t-il pas à un manque d'honnêteté ? Et pour le journaliste qui ne lui pose pas de questions pertinentes, cela ne s'apparente-t-il pas à un

comportement de marchand de soupe ? Des questions de bon sens sont à poser, quelles sont les dépenses marketing de 2014 par rapport à 2013 et quels sont les résultats obtenus en terme de fréquentation hippodrome ? Et une comparaison marketing Cheval Français et France Galop, avec des chiffres, s'imposait et intéresserait le turfiste. Jean D'Indy félicite les journalistes de Paris Turf le 13.12.14 : « Je note d'ailleurs que Paris-Turf est beaucoup moins dans la contestation automatique du système et des décisions des sociétés mères qu 'auparavant, c'est une bonne chose. Ben voyons ! On préfère le règne de l'opacité. Giletta va lancer, pour les hippodromes de France Galop, un abonnement annuel à 99 euros en 2015. On savait qu'il ne comprenait rien à son public, mais là, il le prouve. Il est dans la technique du bonimenteur, « C'est pas cent euros, c'est 99 et pour ce prix, vous aurez le parking en plus. » C'est l'échec assuré. Ces abonnements ne se vendront pas, et de plus il y aura une publicité qui coûtera plus cher que les quelques abonnements souscrits ! Il faudrait rappeler son bilan 2014. Pour les 10 réunions les plus importantes jusqu'au Grand Prix de Paris : 102 836 entrées contre 142 958 en 2013, soit 28 % de public en moins et un CA de 10 % en moins.

NB : Pour Vincennes, les premiers dimanches du meeting d'hiver ont enregistré une fréquentation en hausse de plus de 30 %. Cherchez l'erreur !

La journée-test qui n'a jamais été analysée est celle de la Journée des Parieurs avec une prévision de 10 à 15 000 personnes. Tout était réuni pour sa réussite : 7 courses de groupe dont le Vermeille, un temps splendide. Mais le résultat en terme d'entrées a été catastrophique : 5 000 spectateurs seulement. L'ANT, prévenue au dernier moment, a refusé l'invitation de France Galop pour participer à cette Journée des Parieurs. De nombreux turfistes ont décidé de ne plus venir le week-end sur les hippodromes France Galop de la région parisienne par protestation contre la politique de la direction marketing de cette Institution. C'est une décision qui est dure à prendre pour des passionnés de courses. Retournement de situation, en matière de fréquentation hippodrome pour Longchamp, pour L'ARC le nombre d'entrée aurait été bon 51 000 entrées ? Il y a eu une polémique sur ce chiffre avancé par France Galop. Pour un turfiste, c'est simple, il ne supporte plus tous leurs raisonnements spécieux, il ne peut plus croire Giletta et France Galop qui sont totalement décrédibilisés.

Faut-il se réfugier au trot ? Jeter l'éponge définitivement ? A chacun son ressenti. Pour beaucoup de turfistes le choix est déjà fait et les Institutions en portent l'entière responsabilité. Le coup de c'est la faute à la crise, ça ne prend pas ! La Française des Jeux s'en sort bien avec un chiffre d'affaires en hausse.

Max POPIACKI,
vice-président de l'ANT

LES LAURIERS DE L'ANT

1 Des lauriers pour Patrick Lanabère qui, dans *Le Veinard*, loin de tresser des couronnes, comme les journalistes de *Paris-Turf* et de *Week-End*, aux professionnels qui « font le tour » au mépris des parieurs (cf. notre *Chronique de la régularité des courses*), continue de dénoncer inlassablement le manque de respect du code des courses et des turfistes en pareille circonstance.

Dernier exemple en date : son article intitulé tout simplement... « *C'EST QUOI FAIRE LE TOUR ?* », dans *Le Veinard* du 29 novembre. Sans aucune langue de bois, Patrick Lanabère n'hésite pas à parler de comportement « limite scandaleux » du cheval **Upéro Seven** « pour ceux qui voudraient que le code des courses soit respecté quand une course est proposée à des parieurs qui investissent de l'argent, quand bien même ils ne seraient pas nombreux... » **Upéro Seven** aurait pu terminer mieux que 6^e, dans sa course du 21 novembre, et, donc, il aurait pu faire partie du « Pick 5 », mais « cela, visiblement, ne faisait pas partie des plans » au vu de l'engagement suivant.

Vous voulez savoir qui est l'entraîneur d'**Upéro Seven** ? Un certain... Jean-Michel Bazire...

2 Des lauriers pour la rubrique *Rumeurs et murmures* de **Paris-Turf** du 28 décembre, pour le problème très intéressant qu'elle soulève :

« Quel est le point commun entre **Nancy Sco**, **Rire Mutin** et **Vive Majyc**, tous les trois lauréats vendredi et samedi à Vincennes ? Ils ont gagné munis d'un bonnet fermé alors que deux d'entre eux ne l'avaient pas lors de leurs dernières sorties. A quand la déclaration de cet artifice ? »

LES CARTONS ROUGES DE L'ANT

1 Un carton rouge au PMU pour le traitement de la *Breeder's Cup* : contrairement aux années précédentes, les jeux étaient tous en masse séparée, et à aucun moment les joueurs n'en ont été prévenus.

2 Un carton rouge à *Geny Courses* pour sa couverture de la réunion de la *Breeder's Cup* : moins d'une page (deux tiers de page exactement) pour cette réunion à Santa Anita, contre... plus de onze pages (onze pages un tiers exactement) pour la réunion de... Laval !

CONCLUSION : A force de multiplier les réunions sans réfléchir, on en vient à tellement diluer dans la masse les réunions les plus intéressantes qu'elles en subissent gravement les conséquences.

Ainsi, alors qu'il y a encore quelques années, la réunion de la *Breeder's Cup* était une fête pour des milliers de turfistes passionnés, la réunion de cette année est passée presque inaperçue, tant elle était coincée au milieu d'un total de... **sept réunions** : Auteuil, La Rochelle-Châtelailon, Laval, Avenches, (Santa Anita), München-Riem et Nîmes !...

3 Un carton rouge au traitement des enquêtes

Nul n'a oublié l'émoi provoqué par la disqualification de **Roxanne Griff** dans le prix de l'Ile-de-France au mois de février. Non pas que cette disqualification ait été jugée excessivement sévère en regard du règlement, mais c'est l'insuffisance des explications qui l'ont accompagnée qui a beaucoup choqué. En regardant le film proposé au public par les commissaires, et en écoutant leur commentaire, il était absolument impossible de comprendre pourquoi la pouliche avait été distancée. Le lendemain à *Equidia Turf Club*, Pierre Vercruysse a déclaré que la disqualification était justifiée du fait d'un petit « décalage » constant depuis le dernier tournant. Mais il ne nous a pas expliqué ce qu'il entendait par « décalage ». Quand la France entière hippique ou presque joue un cheval, la moindre des choses serait d'expliquer clairement aux centaines de milliers de parieurs pourquoi ils ont perdu leur argent. Les communicants des sociétés de courses, qui aiment bien parler des « leviers » sur lesquels ils entendent agir pour valoriser les courses, ont-ils suffisamment pensé au « levier » de la pédagogie ?

Du côté d'*Equidia* également, on ne prend pas suffisamment en compte les attentes des turfistes lorsqu'il y a une enquête. Prenons deux exemples, le même jour, à Vincennes : le 16 février 2015. A 15 h 20 se court le prix Ovide Moulinet. **Aladin d'Ecajeul**, le favori de toute la France, gagne, mais il a manqué de se désunir en déboîtant dans la ligne droite. Les journalistes, Olivier Thomas et Bruno Diehl, donnent l'arrivée en signalant cette maladresse mais sans dire qu'il risque d'y avoir une enquête. Ce n'est que trois minutes plus tard, alors qu'on est à Cagnes-sur-Mer, qu'on apprend qu'il y a une enquête sur les allures d'**Aladin** et de son second. Et ce n'est qu'un quart d'heure plus tard, après la course de Cagnes (il est vrai que l'enquête a duré un certain temps), qu'on a le droit de connaître le résultat : **Aladin d'Ecajeul** est maintenu, mais le second est disqualifié.

Rebelote à 15 h 55 : on court le prix Patrick Mottier. **Thessalienne** gagne devant **Tayson de Houelle** et **Ungaro d'Eva**. Ce n'est que quatre minutes après l'arrivée, alors qu'on est à Cagnes, qu'on apprend qu'il y a une enquête sur les allures du second et du troisième. Et ce n'est qu'un quart d'heure plus tard qu'on a le droit d'en savoir le résultat : le second est disqualifié.

L'ANT À TRAVERS LA PRESSE

- 1) Déclaration de notre président dans *Paris-Turf* du 12 juillet 2014, dans le cadre du débat « *Le Jockey-Club tiendra-t-il la distance ?* » :

ÉRIC HINTERMANN, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES

“Les courses loteries ne plaisent pas aux turfistes”

Les turfistes veulent des épreuves de qualité où le facteur chance se réduit. Le passage à 2.100 mètres va à l'encontre de cette vision. Du fait des 300 mètres de moins, les bousculades pour bien se placer jouent un rôle trop important. Les courses loteries ne plaisent pas aux turfistes. Les raisons que nous a données France Galop sont “hippiquement” ahurissantes.

1. “*Nous n'avons pas assez de bons chevaux.*” Ce n'est pas en réduisant cette belle épreuve à 2.100 mètres qu'on en aura puisque nos entraîneurs ne prépareront plus de chevaux pour la distance classique de 2.400 mètres, laissant cela à nos concurrents britanniques et irlandais. Il ne restera aux turfistes, amateurs de vraies courses, qu'à jouer sur le Derby d'Epsom.

2. “*Il n'y a pas assez de partants.*” On reconnaît la logique du “tout pour le jeu” et même du “tout pour n'importe quel jeu” du PMU. Poussée trop loin, cette course effrénée au chiffre d'affaires, le poteau d'arrivée du PMU, nuit aux courses françaises et éloigne les turfistes qui sont le socle de tout le système hippique français.

- 2) Déclaration de notre président dans *Paris-Turf* du 22 août 2014, dans le cadre du débat sur la multiplication des réunions (« Un vendredi marathon ») :

RÉACTIONS

Les turfistes face à cette offre

ÉRIC HINTERMANN
président de l'Association nationale des turfistes (ANT)

“C'est encore un cas où on multiplie les courses de façon effrénée, même exagérée, ce qui va diminuer le temps que l'on peut consacrer à chaque course et également les rapports. Les turfistes veulent des courses de qualité, où on connaît les pistes et les hommes. Le reste, cela devient des courses de hasard et les parieurs ont horreur de ça !”

Photo : Scoop Dyga

3) Communiqué de l'ANT dans *Le Veinard* du 20 septembre 2014 (également dans *Paris-Turf* du 12 septembre) à propos de la démission de M. Germond :

ASSOCIATION NATIONALE DES TURFISTES - 231 rue Saint-Honoré 75001 PARIS.

Internet : www.associationturfistes.fr Mail : eric.hintermann@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ SUR LA DÉMISSION DU PRÉSIDENT DU PMU.

La démission surprise de Monsieur Philippe Germond du PMU est la meilleure décision qu'il ait prise depuis son installation. Sous sa présidence, les turfistes, privés de dialogue, se sont sentis pas considérés et même méprisés. La finalité du tout pour le chiffre d'affaires, par la multiplication sans fin des courses et des jeux à la seule fin du recyclage des nombreux petits gains, a été à l'encontre du jeu intelligent que représente le pari hippique. Cette politique a échoué. L'Association Nationale des Turfistes souhaite que le futur président engage le dialogue avec les turfistes et rende possible leur participation au conseil d'administration du PMU pour le plus grand bien des courses et de la filière hippique françaises.

Le Président, Éric Hintermann

4) Courrier d'Eric Blaisse dans *Le Veinard* du 30 septembre 2014 :

L'un des dirigeants de l'Association Nationale des Turfistes (A.N.T), Éric Blaisse, nous a fait parvenir un texte sur l'actualité qui nous a paru pertinent sur bien des points, tout en prêtant à réflexion... Jugez plutôt :

Enghien, le 25 septembre : **"Le driver JMB a été interdit de monter dans toutes les courses les lundi 6 et mardi 7/10, pour s'être déporté vers l'extérieur après le dernier tournant, favorisant la progression de VEMAX, qui a ainsi obtenu un meilleur classement."** Revoyons la course : **"JMB"** se rapproche à vive allure dans le dernier tournant, avec **VÉNUS DE BAILLY** et semble en avoir **"plein les mains"**. À mi-ligne droite, il regarde à sa gauche M. Abrivard (VEMAX), peut-être les deux drivers se parlent-ils, toujours est-il que **"JMB"** ne se préoccupe plus que de décaler son cheval. Parce que M. Abrivard lui a demandé de lui ouvrir (il était **"emmuré vivant"**) ou parce que VEMAX commençait à trop pencher ? Résultat, VEMAX (entraînement B.Goetz) termine 3^e, VÉNUS DE BAILLY 6^e. Décidément, rien ne va plus en ce moment pour JMB ! Il y a quelques jours, il a écopé de deux jours de suspension pour avoir fermé la porte à J.-P. Dubois, et là il en prend deux de plus pour l'avoir ouverte à M. Abrivard !

5) Déclaration de notre président dans *Paris-Turf* du 23 octobre 2014, dans le cadre de l'organisation du premier quinté couru à l'étranger :

Éric Hintermann, président de l'Association nationale des turfistes (ANT) : "Oui sur le principe, mais à la condition que la course choisie soit entourée de toutes les garanties de régularité et qu'elle mette aux prises des chevaux connus et de qualité. L'international doit rester l'exception et surtout s'étendre à quelques très grandes épreuves comme le Derby d'Epsom, le Derby irlandais, la Breeders' Cup, sans oublier le trot s'il y a assez de partants, et qui intéressent d'autant plus les turfistes que certains participants ont couru ou courront en France ou encore qu'ils sont des produits de l'élevage français."

■ PROPOS RECUEILLIS PAR **BRUNO RAUCOURT, ARNAUD LECOMTE ET S. G.**

12 10 11

6) Article de Sylvain Copier dans *Paris-Turf* du 30 octobre 2014, suite à la rencontre de la délégation de l'ANT avec M. Bélinguier :

VIE DES COURSES 30.10.14

L'Association nationale des turfistes (ANT) interpelle France Galop

Le vendredi 18 octobre, le président de l'Association nationale des turfistes (ANT) et le secrétaire ont été reçus par Bertrand Bélinguier. "Dans un esprit de dialogue et une ambiance de travail constructive", dicit Éric Hintermann. L'ANT a notamment insisté sur sa volonté de revoir naître le Comité parieurs qui avait été supprimé sous l'ère Rothschild, pointé du doigt le fait que des chevaux ne sont pas sollicités par les jockeys jusqu'au passage du poteau et indiqué son désaccord sur la baisse du Taux de retour joueurs (TRJ) intervenu en début d'année au jeu Simple. Autre thème abordé : la mauvaise accessibilité des hippodromes ou encore la politique de tarification au galop. L'ANT souhaiterait aussi qu'Equidia donne plus la parole aux turfistes et voir être installés des écrans géants sur les champs de courses majeurs. ■ S. G.

LE POINT DE VUE

ÉRIC HINTERMANN

Relancer le pari hippique



► L'entrée en fonction d'un nouveau président du PMU apporte une occasion inespérée pour relancer le pari hippique qui est en perte de vitesse. L'Association Nationale des Turfistes veut saisir cette opportunité. Elle propose d'ouvrir un dialogue avec le nouveau président. Elle apportera ses dix-sept années d'expérience au service des turfistes. De son côté, M. Xavier Hürstel, qui était le numéro 2 du PMU, a l'avantage de bien connaître tous les dossiers. De ce fait, des discussions peuvent débiter tout de suite de la façon la plus constructive. Pour redonner un élan au PMU, il convient de s'inspirer du modèle inégalé à ce jour de Franklin Roosevelt qui, en pleine dépression, a lancé les "cent jours" dès sa prise de fonction pour réformer de fond en comble les États-Unis. À notre petite échelle, cela doit être plus facile. Il faudra passer en revue les chiffres de tous les jeux pour voir ensemble lesquels pourraient être supprimés. Actuellement trop nombreux, ils se concurrencent pour capter l'argent des turfistes dont les poches ne sont pas

extensibles à l'infini. La faiblesse des rapports qui en résulte décourage les parieurs. Il faudra également refondre le quinté qui est en perte de vitesse. Le problème est d'importance puisque ce seul jeu est la source principale de financement de toute la filière. À cet égard, retenons la proposition "Lanabère" : le quinté, le quarté et le tiercé seraient regroupés en un seul et unique jeu

"Le quinté, le quarté et le tiercé seraient regroupés en un seul et unique jeu avec six rapports"

avec six rapports. Un bonus 3 (ordre et désordre) pour palier à la suppression du tiercé, un bonus 4 pour remplacer le quarté et un quinté ordre et désordre. Cette simplification aurait à elle seule un effet multiplicateur. En effet, ne nous dit-on pas souvent que jouer aux courses c'est trop compliqué ? Un tel quinté pourrait attirer une grosse masse de paris, ce qui satisferait toute la filière. Il faudra aussi, en liaison avec les sociétés de galop et de trot, réduire le nombre de courses Premium. Elles épuisent les chevaux et les professionnels qui doivent être respectés. Quant aux épreuves courues en Amérique latine et

ailleurs sur des hippodromes inconnus avec des chevaux, des entraîneurs et des jockeys dont on ignore tout, elles s'apparentent à des loteries plus qu'à des paris hippiques. Pour comprendre le succès du tiercé, Georges Pompidou expliquait que les Français aiment un jeu intelligent. Cela doit rester vrai pour le quinté et les autres paris sur les courses. Il importe de solidifier le socle du système formé par les turfistes. Dans l'esprit de notre temps, il faudra associer les turfistes, au moins à titre consultatif, dans les instances de décision des institutions hippiques et en particulier au Conseil d'Administration du PMU. S'ils sont écoutés, nombre d'erreurs seront évitées. Ces passionnés du cheval et des courses, traités de simples "clients" pour les déconsidérer, font en réalité partie de la filière hippique, dont ils sont actuellement les mal aimés. Ils ont autant intérêt à sa réussite que tous les partenaires. Ensemble, préparons des états généraux de la filière pour que toutes ses composantes, y compris les turfistes, puissent se retrouver dans un projet futuriste qui garantisse le succès des courses françaises. **Éric Hintermann, président de l'Association Nationale des Turfistes**

LES BRÈVES ÉPIQUES DE LULU

Dimanche 14.09.2014, Longchamp, journée des turfistes improvisée par France Galop, l'ANT demandeuse ayant été invitée quelques jours avant seulement sans avoir pu participer à la préparation, a décliné toute participation officielle. Cette journée fut une grande réussite ... 5000 personnes présentes, sur 15 000 attendues ! Heureusement se sont tenues les présentations Handicapeurs et Commissaires..., parfois pendant les courses préparatoires au Week-end de l'Arc.

Monsieur Millepattes

Monsieur et Madame cul-de-jatte ont un fils.
Comment la pèlent-ils au niveau prénomial ?

JC.

Comme Jésus crie en multipliant les pains,

JC

multiplie les pâtes,

5 personnes descendant d'une voiture,

ça fait de suite 5000 pattes,

ou 2500 pigeons.

Et comme Zorro sur son cheval ailé,

JC

multiplie les zeuros de ponctions

sur le dos des pigeons,

tel un taureau zélé,

sans compter ses frais de COM et de bouche.

....

Mais où sont donc passés mes pigeons ?

A votre bon cœur

Un handicapé sachant handicaper
doit savoir handicaper sans s'handicaper,
à moins qu'il ne soit déjà handicapé.

Donnez à Handicap International !

Commissaire Moulin

Un commissaire sachant commissarier
doit savoir commissiardiser sans se commercialiser,
à moins qu'il ne soye commissionné,
en toute discrétion pour faire les grosses commissions
derrière le moulin de Longchamp.

Un commis cerf, ça sert, ça serre.

Et quand ça serre, ça fait mal,
quand ya pas de contre commissariat d'ouvert.

Qatar Total Grand Prix de l'Arc de Triomphe (05.10.2014), beaucoup moins de public et d'enjeux, et l'une des dernières apparitions publiques de Mr Y de Mergerie (PDG de Total) disparu tragiquement deux semaines après.

Je suis Total

...

Euh,... pas totalement,
ma qataracte
a disparue, opération réussi.

Qui suis-je ?

Je suis une légende des courses.
J'ai gagné la plus grande course du monde
« Le marathon de Paris », non, la main passe.
J'ai grandi en Bretagne
« de Kersauson », non la main passe,
sur une île pour le bienfait de mes petites jambes
« Sarzoki », enfin ! la main passe.
J'ai débuté à Guigamp une mi-septembre,
j'ai fini 7^{ième} comme ce diable de veau vert.
« Hinault » ... ah non la main repasse,
Non ce n'est pas notre blaireau national,
Bernard si tu nous regardes, coucou.
Puis j'ai gagné le plus Grand Prix des Grand Prix,
le Qatar Total
« Sarzoki » ... mais non, c'est pas possible ça,
couru dans le bois de Boulogne
suite à ma transformation
« Amanda la gazelle » ... qui ça ?
« la parapenteestéticienne » ... Mais non, ... je ne le connais pas celle-là.
J'étais monté par Dédé la sardine,
« Déesse K », mais non p.t.i. !
de mon vrai nom Papotin du Gravier,
je suis devenu Xénon du Gravier
après injections de gaz
« une vache ... à effet de serre » ... on y est presque
puis j'ai gagné le Grand Prix de l'Arc de Triomphe
après inalation de TBACAIR 500 000 \$,
je suis, je suis,
le petit âne devenu champion cheval,
je suis, je suis,
décédé subitement
GONG, ... fin de la partie, vous avez perdu,
j'étais « Xénon du L'Arc ».

Qui c'est ?

Je viens par devers vous pour vous questionner sur une question qui me turlupine
l'entendement ? qui c'est qui est sur toutes les photos de remise des prix sur tous les
podiums de Longchamp, Deauville, j'en passe et des meilleures, dès que c'est une
course de groupe, où que ya des caméras et des photographes ? ça doit être quelqu'un
d'important, un ex acteur ? on le voye aussi à l'étranger. En tout cas un homme heureux,
quel sourire, ça fait plaisir à voir en période de vaches maigres.

(Perso, ai donné pour sa statue en bronze ou en or sur

www.nouveaulongchampstatue.blé).

Merci messieurs dames de l'ANT de me répondre avec franchise et honnêteté.

Tout va bien

Bonjour voustoi, ça va ? oui ça va bien.

Chômage, crise, misère, souffrances et pauvreté partout,
mais à Auteuil Boulogne Longchamp
tout va bien.

Depuis Boulogne, vue imprenable
sur le vieil Auteuil mal entretenu ...
sur le Parc des Princes riche en émotions ...
sur le nouveau Longchamp plombant la filière.
On va au cocktail déjeunatoire en Asie pour voir ?
Oh oui, c'est super les miles Air France KLM,
tout va bien.

On va voir la nouvelle PSF en Australie pour voir ?
Oh oui, je n'ai jamais vu de kangourous,
Ya pas de Kangoo à Auteuil Boulogne Longchamp,
crotte alors.

Vous venez avec moi au Moyen-Orient ? j'y travaille aussi.
Oh oui, on ramènera une once de sable et une goutte de pétrole pur.

Tout va bien.

On va être ré-élus ?

Oh oui, c'est arrangé.

Tout va trop bien.

A Auteuil Boulogne Longchamp,
on n'a plus besoin de rien.

Urgentiste

Cherche le médecin
ayant sauvé un célèbre Président des courses,
très malade il y a 3 ans,
qu'il fallait ménager et ne plus critiquer.
URGENT : c'est pour sauver la filière chevaline.

Tact de Bois Trop

Alors là, ya pas photo, un truc de ouf a surgi en ce jour, un fait historique, n'ayons pas peur du mot, l'Europe et l'Australie se sont réconciliés, ce sera la paix entre nous pour une année pleine et entière, même au niveau rugbyssimal, et sur les quotas d'importations de kangouroux.

Je vous le donne en mille Emile, quoi qui est-ce que c'est qui s'est-il passé ?

Et bien d'élégants et sympathiques turfistes, qui plus est cerise sur le manteau tous membres de l'ANT, vacants à leur occupation devenue favorite de chercher des tickets gagnants dans les poubelles pour se refaire et rembourser leurs gros frais d'entrées, de sandwich France Galop, et boissons, ont été invités à boire le champagne par les propriétaires australiens du crack stayer TAC DE BOISTRON, après sa brillante victoire dans le Prix Royal Oak Groupe 1 sur 3100 m. Un extrait de la vraie diplomatie (entre parenthèse, traduction en français pour les nuls en langue anglosaxophone)

But you are French ? (français ?)

Hein ? (quoi ? qu'est-ce tu viens nous em...))

Vous François ? (nous François ???)

Non nous français (nous pas Pape ou Président république ! idiots va).

Please, would you like to have a drink with us ? We are alone, we don't known anybody, .. (voulez-vous picoler avec nous ?

France galop sait pas recevoir ses hôtes étrangers dignement ?)

A drink ... Oh Yes (OK pour picoler, pour une fois que c'est gratis à FG)

TAC is a wonderfull horse, small 1m57, and TAC had been hurt
(TAC plein de fioule, sarzoki, fut blessé)

Oh my Gode (Oh mon gode)

Another cup of Champagne ? (Une autre bouteille ?)

Oh No, you're so Nice, (Oh oui)

.... 30 minutes after

Another kiss (un kirr ?)

Oh Yes (Oh oui)

.... 30 minutes after

My Brothers, I love you (trop forts, ils connaissent aussi nos étalons trotteurs)

You are too good (t'es trop bon, et toi trop bonne aussi)

... 10 minutes after

Where is my umbrella ? (où est mon ombrelle ?)

You seat on (tu es assise dessus)

We have to go, see you next year (on s'en va, on va voir la mer)

OK in one year hear to drink for your champion TACT de BOIS TROP

(on s'est dit RDV dans 1 an, même endroit même heure, pour repicole)

Result of course : Soyez « Je suis ANT » + « Je suis pas FG » = « Je suis ZEUREUX »

Petite annonce

Vends Mains,
n'ayant jamais servies,
style Louis le fonctionnaire, taille XXXXXL.
Première main donc, mais sans poils.
Mains écologiques, vertes paumes,
faites par de Petites Mains Urbaines
asiatiques, garanties sans huile de palme,
propres donc, n'ont pu servir au dernier tour de France,
cause rétropédalage, vélostop sponsorarrosage.
Légères traces de produits chimiques,
mais sans dangers pour la santé, bien au contraire.
Mains consommables donc,
mais pas plus de 2 par jour,
sinon risque de devenir bon en tout,
sauf pour trouver les arrivées de toutes les courses,
inefficace contre les indigestions, pour cela voire votre Pmumonologue.

Merci qui ?

Joel et frères,
C'est tout une histoire, une TPE ayant réussi dans le TPE
(Très Petite Entreprise de Transport de Parieurs Ecologique),
grâce à son pousse-pousse sillonnant la France
pour mener les parieurs sur tous les champs de courses, inaccessibles aux non motorisés.
Evidemment, notre succès a fait des zémules, et Joel et frères a suscité des vocations.
Ainsi dès la parution de notre chiffre d'affaires et devant le gros marché potentiel,
le directeur du PMU a aussitôt démissionné de ses fonctions
pour prendre la direction d'Europcar,
et réorienter les véhicules vers les hippodromes.
Joel et frères, ne peut que s'en réjouir pour les parieurs,
du changement de PDG,
mais dénonce cette concurrence polluante, déloyale, opportuniste.
Joel et frères a donc décidé
de lancer une grève illimité de son pousse-pousse,
et de bloquer tous les véhicules qui viendraient sur les hippodromes,
ils devront nous passer sur le corps à nous Joël et frères.

[Presse qui roule](#)

GENYFLEXION

Je tiens à être scandalisée par l'insupportable qui gangrène nos sociétés
et nous ampute de nos parties les plus nobles, j'entends par là.
En effet, je suis zoutrée du silence des zotorités zé des médias,
le journal Génycourses a genoux, a été sauvé de la noyade,
et rien à la télé aux 20h00, ni de la part de nos amis politiques.
Pourtant, il a été mis fin aux déficits abyssaux de Geny
supportés par le PMU, donc les parieurs et le retour filière.
Je tiens à saluer le courage du GR (Gentil Repreneur),

le groupe Paris-Truf, Tiercé Magasin, Biltoux, Paris Corse, Spécial Derrière, Week-end toute la semaine, Le Tuyau, Bonix, Statos, Le Poissard, Perdos, Chom Turf, Bancos, SDF Prono, etc.

La liberté de la presse ...

Je suis pour,
je suis Charlie,
on doit pouvoir tout dire et écrire,
comme ' il faut tuer le soldat Veinard ',
qui ose dire des vérités
qu'aucun autre journal ne veut aborder.
Honte à ce vrai journal ... !
il faut sauver la presse dépendante,
tous les chiffres sont dans le rouge,
les parieurs la lisent de moins en moins,
c'est la faute à V... !
et celui qui dit la V. sera E.

La bible

Entant que juif até de la communauté musulmano boudaïste des incas, je tiens à m'exprimer entant que catholique à mes heures perdues, avec la plus haute remontrance envers la bible que je suis contraint de lire tous les jours pour préparer mes paris hippiques.

En effet, pourquoi n'arrives-je pas à y trouver de chevaux gagnants ? Suis-je idiot ? Non, on me l'aurait dit. Mon buraliste m'ayant conseillé de lire la bible pour toucher ? Non plus, car c'est un chinois.

Aussi, m'adressant à vous pour me secourir, je vous prie d'éclairer de vos lumières mon trou noir : dois-je acheter aussi le Coran, la Torah, le Boudha book, les 10 commandements, etc. ? pour toucher.

[01.01.2015 : réunion unique galop, Cagnes sur Mer, 7 courses d'obstacles](#)

Confrérie des amis bouchers décorateurs

Chers amis,

En cette nouvelle année, je vous présente tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur.

L'année vient de débuter de façon extraordinaire, ce premier janvier 2015 restera dans nos mémoires, nous avons déjà 4 animaux à nous mettre sous la dent, tous issus de la région de Nice, de belles salades agrémentées de viande de cheval nous attendent, un régal pour les papilles.

Encore merci aux hippodromes de France et Navarre de nous alimenter régulièrement, pour peu cher.

Je vous invite à partager le champagne de l'amitié avec moi.

En souhaitant, que l'année se poursuivre sur ces excellentes bases.

Jean BON.

11.01.2015 : Vincennes : Journée RMC et des associations de turfistes

Suite aux dramatiques attentats des 7 à 9 janvier, de plus, la journée « Je suis HEIN ! ». Belle réunion, mais peu de public, importante manifestation de République à Nation. L'ANT a remis le prix de l'association nationale des turfistes à l'apprenti lad jockey

A.MORIN

pour sa belle victoire au monté 2700 m GP avec URANIE D'OSTAL, Entraîneur
B.ROBIN,

(comme dirait Jean GABIN,
oui je sais, on né tous JOURNALIN, MULSULMIN, POLICIN, RABIN
on est tous frères de SIN.

Mais maintenant je sais, ... je sais cons ne sais jamais ...

ce qui peut arriver,
on peut vite devenir CRETIN.

C'est tout c'que j'sais ! Mais ça, j'le sais...
poil à la MIN)

CHRONOS RECORDS A VINCENNES !

Minute de silence solennelle

<http://www.equidia.fr/live/les-courses-rendent-hommage-aux-victimes-attentats/>

La minute a duré 33 secondes ..., et le chant de la Marseillaise entonnée spontanément par le public a été coupé au montage vidéo (n'était pas prévu au programme officiel).

RESULTAT DES COURSES

Il faut diviser les temps et les réductions officiels d'un rapport $60/33 = 1,82$.

Ce 11 janvier 2015, ULHIN du Val a donc gagné le Belgique en 3,23 minutes/ $1,82 = 1\text{min}50$

soit une réduction réelle de 40'27 et non 1''13'30.

Nos trotteurs vont tellement vite de nos jours, de vraies fusées,
qu'on ne peut que jouer sur les chronos pour ne pas éveiller de soupçons inféodés !

25.01.2015 - Grand prix d'Amérique

Oh purée

J'te raconte pas

J'suis arrivé au grand prix d'Amérique à Vincennes.

Ya moins de monde qu'avant, moins d'étrangers du Nord,
tant mieux, j'vas pouvoir jouer aux guichets PMH,
y'en a plein, tu m'étonne qui soyent en déficit de 15 ME par an
Hein ? Le petit prix d'Amérique, i se court quand ?

J'vas demander ...

le guichetier m'a dit qui savait pas,
il né pas dans le cheval ! tu veux savoir quand même ?

J'vas demander à un autre ...

i sait pas, c'est juste un petit banquier syndiqué qui m'a dit !

Le lundi, courses à midi moins 20, ça fait tôt mine de rien.

Le Mardi, courses de midi moins 15 à minuit, j'y vois plus rien, tous ces chevaux.

Le Mercredi, courses à midi moins 35, j'ai raté les 14 premières mais il en reste 22.

Le Jeudi, courses à midi moins 25, j'ai tout reperdu, ce quoique j'avais gagné.

Le Vendredi, courses à midi moins 40, un p'tit vin rouge, pipi, et au lit.

Le Samedi, courses à midi, ça me dit pas.

Le Dimanche, courses à 10h et demi, petit demi au café après la messe, Drucker et au lit.

Lundi j'ai dit, plus jamais ça,
turfier comme un cheval de somme.

11.02.2015 : Automobile club : Groupe de travail « Marketing commun des courses » :
Présentation d'un plan stratégique de transformation devant plus de 100 personnalités
des courses

Les 40 travailleurs

Je tiens à m'asperger d'eau fraîche, tellement une colère colérique m'envahit par toutes les parties de mon corps non bouchées. Je n'en dirais pas plus davantage.

Mais il faut que vous sachiez que 40 personnes de l'institution (PMU, Equidia, France Galop, Trot et fédération nationale des courses françaises) auraient après 9 mois de travaux plus ou moins secrets, plutôt plus que moins, accouchés d'un plan de marketing des courses apparemment minuscule et convenu, le petit est arrivé à son terme certes, mais n'est-il pas déjà mort-né, aucune nouvelle depuis sa naissance ! Ni la presse, même celle bien avec les pouvoirs, ni les associations de turfistes n'auraient été conviées. Que cela veut-il dire ? Que cela cache-t-il ?

Espérons que ces 40 travailleurs ont vécu leur grossesse de manière bénévole, sinon à raison de par exemple 5000 E de "salaires" par mois, le cout de revient serait de $40 \times 5000 \times 9 = 1,8 \text{ ME}$, sans compter les charges, les repas, déplacements, frais d'hôtels. Quel est le cout réel ? Pour quels résultats ?

Je demandera à mon ami bucheron, Ali Baba !

Grand jeu concours :

10 millions d'Euros pour celui qui arrivera à compter le nombre de participants sur la photo du lien ci-dessous (nul doute que vu le nombre de personnes de l'institution s'occupant du sauvetage des courses, on est sauvé, ... à moins que l'effondrement ne s'amplifie, comme on dit quand on fume comme un pompiste, il n'y a pas pire pyromane qu'un pompier).

<http://leblogfrancegalop.tumblr.com/post/110717780964/les-courses-hippiques-en-2020-une-attractivite>

Désolé ...

(Ne nous appelez plus Son Altesse Lulu, s'il vous plaît,
SAL siffit pour les zamis de l'ANT).